



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
HEIDELBERG

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 14 (1986)

DOI: 10.11588/fr.1986.0.52610

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

OLIVIER MOTTE

LE VOYAGE D'ALLEMAGNE

Lettres inédites sur les missions d'universitaires
français dans les universités allemandes au 19^e siècle

I. La première mission allemande de Georges Blondel

Parmi les questions qui intéressent l'histoire des relations franco-allemandes au 19^e siècle, le problème de l'influence allemande sur l'enseignement supérieur français est l'une des plus importantes. La question universitaire, jugée alors fondamentale, dépasse en effet, et de très loin, son aspect purement éducatif pour révéler en définitive le fond même de l'état des esprits, qu'en quelque sorte elle cristallise. Cela est surtout vrai durant la période qui va de 1871 à 1890 où le « modèle allemand » est intensément vécu dans le contexte passionnel d'une défaite à surmonter par une revanche à préparer. Manifestement, il y a sur l'université allemande comme modèle de réforme pour les facultés françaises au début de la Troisième République un bel ouvrage à écrire.

Encore faut-il très exactement savoir par quels vecteurs s'est propagée cette influence. En particulier, il importe de mieux connaître ceux qui ont fait découvrir à la France les universités allemandes. Ceux-ci, souvent, furent de jeunes enseignants partis, au terme de leurs études à l'École normale ou en faculté de droit ou de médecine, en mission scientifique ou littéraire outre-Rhin. Les observations qu'ils ont rapporté de leurs voyages et qui souvent ont pris place sous la forme d'un article dans la « Revue internationale de l'enseignement » ont durablement modelé l'idée que les Français se sont fait de l'Allemagne universitaire au tournant du siècle.

Sur cette question, la remarquable synthèse de Claude Digeon sur « La crise allemande de la pensée française » avait jeté quelques lumières; mais bien peu en définitive du fait de la place limitée accordée à ces problèmes dans son ouvrage¹. Et depuis lors, malgré les remarques pertinentes échappées à un certain nombre d'historiens à l'occasion d'études sur l'historiographie française du siècle dernier², malgré aussi quelques études ponctuelles qui ne sont pas sans mérite³, rien de décisif n'a été écrit sur ce sujet.

Aussi importe-t-il de reprendre le problème à la base en réunissant les documents épars sur ces missions. C'est ce que nous avons déjà tenté en consacrant une étude à la mission allemande de Camille Jullian. Nous voudrions poursuivre ici dans cette direction avec une simple note consacrée à la première mission allemande de Georges Blondel.

*

1 Cl. DIGEON, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris 1959, p. 364-383.

2 Ch.-O. CARBONELL, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français. 1865-1885*, Toulouse 1976, p. 567-568; B. GÖDDE - BAUMANN, *Deutsche Geschichte in französischer Sicht. Die französische Historiographie von 1871 bis 1918 über die Geschichte Deutschlands und der deutsch-französischen Beziehungen in der Neuzeit*, Wiesbaden 1971, p. 67, 77, 80, 85, 91, 207, 228, 247; W. R. KEYLOR, *Academy and Community. The Foundation of the French Historical Profession*, Cambridge Mass. 1975, p. 75-76.

3 N. BROU, *La géographie française face à la science allemande (1870-1914)*, dans: *Annales de géographie* 86 (1977) p. 79-81.

Celui-ci, dont le nom est aujourd'hui bien oublié, fut de 1885 à 1935 pour les Français le grand informateur sur l'Allemagne contemporaine.

Né dans une famille connue de Dijon⁴, docteur en droit, agrégé d'histoire, docteur-ès-lettres, mis à l'abri du besoin par un riche mariage qui lui permit de poursuivre à la marge de l'université une carrière indépendante, il s'intéressa très tôt à l'Allemagne dont il devait bientôt faire l'objet exclusif de ses travaux.

Cependant, si nous connaissons bien l'ensemble de son activité dans ce domaine par ses articles de revues comme par son échange épistolaire avec les savants allemands, ses débuts dans cette direction nous restent ignorés.

Sa demande de mission, les rapports qu'il envoya au ministère, la correspondance qu'il adressa aux siens semblent en effet perdus. C'est pourquoi nous pensons que n'est pas dénué d'intérêt le seul témoignage qui nous les font connaître: une lettre adressée de Berlin, le 20 mai 1884, à Auguste Geffroy⁵, depuis 1876 président du jury de l'agrégation d'histoire et qui à ce titre avait été un an auparavant l'examineur de Blondel. Elle éclaire assez bien les intérêts qui étaient alors ceux de ce jeune juriste et historien de vingt-huit ans.

*

La démarche qui l'amenait vers l'Allemagne était motivée par son intérêt croissant pour l'histoire constitutionnelle allemande, à laquelle, sur le conseil sans doute de Lavisse, il voulait consacrer sa thèse. Mais l'objet de sa mission était plus précis. Marcel Fournier⁶, docteur en droit et archiviste-paléographe, qui s'était déjà plusieurs fois rendu à Berlin, n'ayant pu s'en charger en raison du fait qu'il était retenu par la préparation de l'agrégation des facultés de droit⁷, il s'agissait, renouant avec une tradition qu'avait notamment illustré Vergé sous la Monarchie de Juillet⁸, de rédiger pour le ministère un rapport sur l'enseignement du droit dans les universités allemandes.

Si plusieurs juristes avaient souhaité se rendre outre-Rhin dans les années précédentes, notamment Alglave, professeur à la Faculté de droit de Paris⁹, et Viollet, archiviste aux

4 Georges Blondel (1856–1948) Docteur en droit et ès-lettres, agrégé d'histoire. Successivement chargé de cours à la Faculté de droit de Lyon, à la Faculté des lettres de Lille et au Collège libre des sciences sociales puis examinateur à l'École des hautes études commerciales et professeur à l'École libre des sciences politiques et enfin professeur au Collège de France. Blondel a, dans ses «Souvenirs», parus peu après sa mort, évoqué son séjour berlinois de 1884; mais l'information qu'ils apportent sur lui est limitée. Il y mentionne que c'est Geffroy et Boissier qui le recommandèrent à Mommsen, au séminaire duquel il appartint et chez qui il fut invité à plusieurs reprises, et Adolphe Tardif qui le recommanda à Brunner; qu'il fut reçu par Curtius et qu'il fut l'auditeur des cours de Gneist et Treitschke. Quant aux jugements qu'il porte et aux impressions qu'il évoque, ils sont évidemment déformés par un recul d'alors cinquante-cinq ans déjà, par la cassure qu'avait représenté 1914 dans ses sentiments envers l'Allemagne et par le contexte dans lequel furent rédigées ces lignes, à la veille de la seconde guerre mondiale. «Mes souvenirs», *Économie et réalités mondiales* n° 6, 1950, p.41–54.

5 Auguste Geffroy (1820–1895) Membre de l'Académie des sciences morales, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Paris, ancien directeur de l'École française de Rome.

6 Marcel Fournier (1856–1907) Docteur en droit, archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris.

7 Fournier à Liard, directeur de l'enseignement supérieur. Berlin 5 septembre 1886. Arch. Nat. F¹⁷ 2967.

8 Ch. Vergé, Rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique sur l'organisation de l'enseignement du droit et des sciences politiques et administratives dans quelques parties de l'Allemagne, et particulièrement en Prusse et en Wurtemberg, Paris 1846.

9 La demande qu'il avait formé en 1875 d'une mission en Allemagne pour y étudier l'organisation de l'enseignement du droit n'avait pas abouti. Arch. Nat. F¹⁷ 2933.

Archives nationales¹⁰, aucun d'entre eux n'avait encore en effet, au contraire de la plupart des autres disciplines scientifiques¹¹ et littéraires¹², et surtout de l'histoire¹³ et de la philosophie¹⁴, obtenu une mission qui lui permette de tenter de cerner l'ensemble de l'enseignement du droit en Allemagne et d'en rendre compte.

Aussi, au moment où Camille Jullian¹⁵, normalien, agrégé d'histoire et Farnésien, rentrait de Berlin avec un rapport sur «Les séminaires historiques et philologiques des universités allemandes»¹⁶, Albert Dumont¹⁷, directeur de l'enseignement supérieur, demanda à Blondel, en lui accordant les moyens d'aller y poursuivre ses recherches personnelles, de rassembler les éléments d'un tel rapport.

*

Celui-ci, remis au ministre en septembre 1884, qui va très au delà de ce qu'avaient fait ses prédécesseurs dans d'autres domaines, est véritablement un modèle du genre¹⁸. Blondel en effet y examine l'enseignement dispensé par les facultés de droit allemandes avec un grand détail, l'abordant successivement sous toutes les approches possibles. Aussi devait-il être pour beaucoup une véritable révélation¹⁹.

Malheureusement, en dehors du fait qu'il visita les onze universités de Berlin, Bonn, Breslau, Giessen, Greifswald, Göttingen, Halle, Heidelberg, Leipzig, Marbourg et Strasbourg²⁰, y fit la connaissance de Windscheid²¹, Ihering²² et Waitz²³ et fut l'auditeur du

10 Après s'être vu refuser en 1873 une mission à l'effet d'étudier en Allemagne l'organisation des études de droit canonique, Viollet obtint en 1875 de se rendre à Munich pour y travailler à la Bibliothèque royale de Bavière. Arch. Nat. F¹⁷ 3013.

11 G. POUCHET, Rapport sur une mission en Allemagne pour étudier les collections d'anatomie comparée, dans: *Revue internationale de l'enseignement* 1 (1881) p. 486-503.

12 M. COLLIGNON, L'enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages dans les universités allemandes, dans: *Revue internationale de l'enseignement* 3 (1882) p. 256-270.

13 Ch. SEIGNOBOS, L'enseignement de l'histoire dans les universités allemandes, dans: *Revue internationale de l'enseignement* 1 (1881) p. 563-600.

14 G. SÉAILLES, L'enseignement de la philosophie en Allemagne, dans: *Revue internationale de l'enseignement* 6 (1883) p. 956-976.

15 Camille Jullian (1859-1933) Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux.

16 C. JULLIAN, Notes sur les séminaires historiques et philologiques des universités allemandes, dans: *Revue internationale de l'enseignement* 8 (1884) p. 289-310, 403-424.

17 Albert Dumont (1842-1884) Ancien directeur des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, ancien recteur des Académies de Grenoble et de Montpellier, directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique.

18 G. BLONDEL, De l'enseignement du droit dans les universités allemandes, dans: *Revue internationale de l'enseignement* 9 (1885) p. 432-451, 521-544; 10, p. 39-56, 89-105.

19 E. GLASSON, L'enseignement du droit dans les universités allemandes, dans: *La France judiciaire* I^e P. 10 (1885-1886) p. 323-327 et compte rendu de: *L'Enseignement du Droit dans les Universités allemandes*. Par M. Georges Blondel, dans: *Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales* N.S. 25 (1886) p. 809-904; P. FOURNIER, compte rendu de: *De l'enseignement du Droit dans les Universités allemandes*, par Georges Blondel. Paris, 1885, dans: *Bulletin critique* 7 (1886) p. 210-213.

20 G. BLONDEL, De l'enseignement du droit (voir n. 18), p. 433. A Berlin, il suivit les cours de droit romain et d'histoire du droit. Pour s'en faire une idée, il fréquenta aussi les cours d'économie politique; notamment ceux de Wagner à Berlin et de Roscher à Leipzig.

21 G. BLONDEL, Bernhard Windscheid, dans: *Revue historique de droit français et étranger* 16 (1892) p. 807.

22 G. BLONDEL, Rodolphe de Ihering, dans: *Revue historique de droit français et étranger* 16 (1892) p. 802-804.

23 G. BLONDEL, Georges Waitz, dans: *Revue historique de droit français et étranger* 10 (1886) p. 448.

séminaire de Brunner²⁴, nous ne savons rien de la façon dont il procéda pour en rassembler les éléments, non plus que de ses recherches personnelles ou de la vie qu'il mena²⁵; alors pourtant que cet article dénote un sens aigu de l'observation qui dut se traduire dans des rapports et des lettres pleins d'intérêt²⁶.

De ce point de vue, la lettre qu'il adressa à Geffroy²⁷ est riche d'une information limitée sans doute mais qui, dès lors que l'on juge digne d'attention la carrière de Blondel, comme un témoignage capital pour la connaissance de l'échange franco-allemand au siècle dernier, représente incontestablement un apport considérable.

Ce qui apparaît d'abord à l'évidence dans cette lettre est qu'il privilégia manifestement son rapport sur les facultés de droit allemandes au détriment de ses propres travaux. Parti en Allemagne pour y rédiger sa thèse, il se laissa si bien gagner par ce sujet qu'il en oublia presque le but principal de son voyage. Aussi l'étude qu'il se proposait sur l'histoire de l'empire allemand au Moyen-âge devait-elle se faire longtemps attendre.

S'il consacra l'essentiel de son effort à cette enquête sur l'état de l'enseignement du droit en Allemagne, sa lettre montre qu'il sut aussi néanmoins commencer à définir plus précisément le sujet de sa thèse, rassembler les documents qui lui permettraient de l'écrire, nouer des contacts surtout avec ceux qui étaient susceptibles de l'aider dans son entreprise.

Donnant des aperçus sur les relations de Blondel avec les professeurs d'histoire du droit, sa lettre apprend enfin que, dès ce premier séjour, il sut étendre le cercle de ses connaissances bien au delà d'eux en faisant, à sa demande, la rencontre de plusieurs savants avec qui il devait longtemps rester en rapports.

Au fond, toute son activité à venir s'y trouve déjà définie.

*

Berlin 20 mai 1884.

Monsieur,

Je dois m'excuser tout d'abord de ne point vous avoir encore remercié de l'empressement avec lequel vous avez bien voulu répondre à ma dernière lettre, et des nouvelles marques de sollicitude et d'intérêt que vous me donnez. Je ne veux pas du moins quitter Berlin sans vous prévenir de mon départ. Comme vous me le disiez si justement dès le mois de novembre, cette année qui me paraissait alors devoir être si longue, s'écoule avec une rapidité terrible, et bien des espérances que j'avais alors conçues ne pourront que très incomplètement se réaliser.

C'est en ce qui concerne surtout les travaux personnels auxquels j'aurais voulu me livrer que je vois s'évanouir en partie quelques uns des beaux projets de la première heure. Ce Moyen Age allemand dans l'étude duquel j'ai voulu pénétrer, est si savamment compliqué, qu'il me

24 U. Stutz, Heinrich Brunner, Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte Rom. Abt. 36 (1915) p. XXXV. v. BLONDEL, De l'enseignement du droit (voir n. 18) p. 539-540. Plus irrégulièrement – sans doute une seule fois – il prit part aux travaux de la conférence de Schmoller. De l'enseignement du droit, (voir n. 18) p. 93.

25 Nous savons seulement par des lettres de Blondel à Mommsen (Berlin 7 mars 1884. Berlin RDA, Deutsche Staatsbibliothek Nachlaß Mommsen) et de Marelle, correspondant du Temps à Berlin, à Jullian (Berlin 21 fevr. [18]84. Bordeaux, Archives municipales Fonds Camille Jullian 113) qu'il fut l'hôte des familles Mommsen et Marelle.

26 Contrairement à plusieurs de ses prédécesseurs, qui adressèrent à des revues des études sur la vie en Allemagne, l'activité scientifique, le mouvement des idées, il semble n'avoir laissé de témoignage sur ce qu'il a vu à Berlin que par un seul article, sur la célèbre collection de lord Hamilton, dont le gouvernement prussien avait fait l'acquisition en 1882. G. BLONDEL, Note sur quelques manuscrits de la Bibliothèque royale de Berlin (Collection Hamilton), dans: Revue historique de droit français et étranger 8 (1884) p. 211-220.

27 Paris, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, Correspondance d'Auguste Geffroy, Ms. N.A.F. 12915.

faudra plusieurs années de travail encore pour mener à bonne fin l'étude que je voudrais publier sur ce sujet. J'ai du moins recueilli beaucoup de notes, de renseignements bibliographiques, j'ai analysé quelques ouvrages, et j'ai aussi porté spécialement mon attention sur la question des rapports du royaume de Bourgogne avec l'Empire à partir de 1033. Il y a là pour un Bourguignon, un sujet d'études fort intéressant. L'un des professeurs de Berlin, M. Bresslau²⁸ vient de publier le second volume des *Jahrbücher des Deutschen Reichs unter Conrad II*²⁹, où j'ai trouvé beaucoup de renseignements importants. Je me suis mis en rapport avec lui, et il m'a donné sur ces questions des indications fort utiles. — Dans tous les cas le cours d'histoire du Droit de M. Brunner³⁰ restera pour moi un guide très sûr.

J'ai tenu surtout à recueillir toutes les notes nécessaires pour la rédaction du rapport sur l'enseignement du droit en Allemagne qui m'a été demandé par M. Dumont. J'ai eu l'honneur de lui expédier à la fin du mois dernier, en même temps qu'un bref aperçu sur l'emploi de mon second trimestre, une notice aussi complète que possible sur l'organisation du volontariat en Prusse. C'était un point sur lequel on m'avait prié de porter mon attention.

Je vais partir dans quelques jours pour Leipzig dont la Faculté de Droit est très importante, plus réputée même que celle de Berlin. Elle possède du moins en ce moment trois ou quatre des premiers jurisconsultes de l'Allemagne. J'ai d'ailleurs l'intention, un peu plus tard, pour agrandir mes horizons et chercher peut-être de nouveaux aperçus, de visiter encore d'autres universités, celle de Göttingen notamment.

Mieux familiarisé maintenant avec la langue allemande, j'ai grand plaisir à aller rendre visite aux professeurs dont je crois pouvoir obtenir quelques indications utiles ou intéressantes. Avant mon départ j'ai voulu aller rendre visite à toutes les personnes qui m'avaient fait un si bon accueil. M. de Sybel³¹, et M. Mommsen³² plus particulièrement encore, m'ont prié de vous transmettre leurs meilleurs compliments.

M. Antoine Thomas³³ a quitté Berlin la semaine dernière: il doit être à Vienne en ce moment³⁴, et pense rentrer à Toulouse à la fin de juin en passant par Venise et l'Italie du Nord. J'ai été très heureux de faire sa connaissance; s'il ne se fut pas mis en pension, il m'eût été facile de le voir plus souvent encore.

Veillez agréer, Monsieur, avec l'assurance de mes sentiments les plus dévoués l'hommage de mon profond respect.

G. Blondel

Il serait toujours possible de savoir exactement où je suis par l'intermédiaire de mon frère, élève de l'École normale³⁵ et de M. Ollé - Laprune³⁶.

*

28 Harry Bresslau (1848-1926) Professeur d'histoire à l'Université de Berlin.

29 H. BRESSLAU, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Konrad II.*, Leipzig 1879-1884.

30 Heinrich Brunner (1840-1915) Professeur d'histoire du droit à l'Université de Berlin.

31 Heinrich von Sybel (1817-1895) Directeur des archives de l'État.

32 Theodor Mommsen (1817-1903) Professeur d'histoire ancienne à l'Université de Berlin.

33 Antoine Thomas (1857-1935) Archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse.

34 v. A. THOMAS, *Lettres latines inédites de Francesco da Barberino*, dans: *Romania* 17 (1887) p. 73.

35 Son frère, Maurice Blondel, était alors élève de troisième année à l'École normale supérieure. v. J. GUITTON, *Maurice Blondel, Association des anciens élèves de l'École normale supérieure* (1951) p. 19.

36 Léon Ollé - Laprune (1859-1898) Maître de conférences de philosophie à l'École normale supérieure.

Le 28 octobre 1885, Blondel était nommé à la Faculté de droit de Lyon et chargé d'un cours annexe sur l'histoire du droit public³⁷. En fait, dans ce poste de peu de responsabilités, il vit surtout l'occasion, qu'il avait souhaité, de disposer de tout son temps pour poursuivre ses recherches personnelles, qui devaient déboucher sur la soutenance en 1892 d'une thèse remarquable sur «La politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne»³⁸ et, surtout, pour se faire, de façon de plus en plus accusée avec le temps, le principal informateur sur la vie allemande en France

37 CAILLEMER, Rapport [sur les travaux de la] Faculté de droit [fait à l'occasion de la] Rentrée solennelle des Facultés Le mardi 3 novembre 1885, Lyon 1886, p. 57.

38 G. BLONDEL, Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne et sur les transformations de la constitution allemande dans la première moitié du XIII^e siècle, Paris 1892.